



Ministère des affaires sociales, de la santé  
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social  
Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes  
Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Direction des ressources  
humaines (DRH)  
Sous-direction des carrières,  
des parcours et de la rémunération  
des personnels (SD2)  
Bureau des personnels du travail  
et de l'emploi (SD2E)

La ministre du travail, de l'emploi, de la formation  
professionnelle et du dialogue social

à

Monsieur le chef de l'Inspection générale des affaires  
sociales

Mesdames et Messieurs les délégués, directeurs  
et chefs de service et de mission de l'administration  
centrale du ministère du travail, de l'emploi,  
de la formation professionnelle et du dialogue social

Monsieur le directeur de l'institut national du travail,  
de l'emploi et de la formation professionnelle

Mesdames et Messieurs les préfets de région  
et de département

Copie :

- Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux des  
entreprises, de la concurrence, de la consommation, du  
travail et de l'emploi
- Mesdames et messieurs les directeurs des directions  
des entreprises, de la concurrence, de la consommation,  
du travail et de l'emploi
- Madame la directrice de la cohésion sociale, du travail,  
de l'emploi et de la population de Saint-Pierre-et-  
Miquelon
- Directions régionales de l'agriculture, de l'alimentation  
et de la forêt (services régionaux de l'inspection du  
travail, de l'emploi et de la politique sociale agricoles)

NOTE D'INFORMATION N° DRH/SD2E/2017/83 du 9 mars 2017 relative à l'avis complémentaire de vacances de postes de catégorie A et B

Classement thématique :

**Publiée au BO** : non

**Déposée sur le site circulaire.legifrance.gouv.fr** : non

<b>Résumé</b> : Avis complémentaire de vacances de postes de catégorie A et B
<b>Mots-clés</b> : Gestion du personnel – CAP – Mutations
<b>Annexe</b> : Annexe n° 1 : Modificatif - Postes ouverts à la catégorie A. Annexe n° 2 : Modificatif - Postes d'agents de contrôle ouverts aux agents du corps de l'inspection du travail ou aux agents du corps des contrôleurs du travail. Annexe n° 3 : Modificatif - Postes ouverts à la catégorie B.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter, sans délai, à la connaissance de tous les agents concernés, le présent avis de vacances de postes, qui complète celui diffusé par note n° 2017/74 du 2 mars 2017.

Cet avis comprend les postes ouverts aux catégorie A (annexe n° 1) et B (annexe n° 3) ainsi que les postes d'agents de contrôle ouverts aux inspecteurs du travail ou aux contrôleurs du travail (annexe n° 2).

Concernant les fiches de poste, il convient de prendre contact directement auprès des DIRECCTE et DIECCTE concernées pour les consulter.

Les demandes de mutation, doivent être transmises par la voie hiérarchique à la DRH/SD2 – 14 avenue Duquesne – 75007 Paris **avant le 28 mars 2017 au soir, délai de rigueur** au :

- **bureau SD2E** pour les agents du corps de l'inspection du travail et des contrôleurs du travail,
- **bureau SD2F** pour les agents du corps des attachés d'administration de l'Etat,
- **bureau SD2G** pour les agents du corps des secrétaires administratifs.
- **bureau SD2B** pour les agents contractuels (autres que médecins inspecteurs du travail et ingénieurs de prévention),

**Afin de respecter ce délai, les agents sont invités à transmettre dans un premier temps, leur demande, même non visée, par courriel aux fins d'enregistrement aux adresses suivantes :**

Pour les agents relevant du bureau SD2E :

Pour le corps de l'inspection travail :

[maryse.narme@sg.social.gouv.fr](mailto:maryse.narme@sg.social.gouv.fr)

(tel : 01 44 38 36 93)

[carole.coucke@sg.social.gouv.fr](mailto:carole.coucke@sg.social.gouv.fr)

(tel : 01 44 38 36 96)

[eric.farges@sg.social.gouv.fr](mailto:eric.farges@sg.social.gouv.fr)

(tel : 01 44 38 36 89)

Pour le corps des contrôleurs du travail :

[francoise.feve@sg.social.gouv.fr](mailto:francoise.feve@sg.social.gouv.fr)

(tel : 01 44 38 36 95)

[emmanuelle.heros@sg.social.gouv.fr](mailto:emmanuelle.heros@sg.social.gouv.fr)

(tel : 01 44 38 36 83)

[clotilde.esteves@sg.social.gouv.fr](mailto:clotilde.esteves@sg.social.gouv.fr)

(tel : 01 40 56 80 49)

Pour les agents relevant du bureau SD2F - corps des attachés d'administration :

[christophe.verrier@sg.social.gouv.fr](mailto:christophe.verrier@sg.social.gouv.fr) (tel : 01 40 56 89 53)

[anthony.borraz@sg.social.gouv.fr](mailto:anthony.borraz@sg.social.gouv.fr) (tel : 01 40 56 52 38)

[fanny.sicchia@sg.social.gouv.fr](mailto:fanny.sicchia@sg.social.gouv.fr) (tel : 01 40 56 69 50)

Pour les agents relevant du bureau SD2G - corps des secrétaires administratifs :

[beatrice.giron@sg.social.gouv.fr](mailto:beatrice.giron@sg.social.gouv.fr) (tel : 01 40 56 48 21)

[celine.pereira@sg.social.gouv.fr](mailto:celine.pereira@sg.social.gouv.fr) (tel : 01 40 56 84 78)

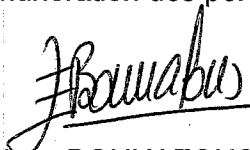
[gwenaelle.hebert@sg.social.gouv.fr](mailto:gwenaelle.hebert@sg.social.gouv.fr) (tel : 01 40 56 70 92)

Pour les agents relevant du bureau SD2B - agents contractuels autres que MIT et IP :

[marine.capoulade@sg.social.gouv.fr](mailto:marine.capoulade@sg.social.gouv.fr) (tel : 01 40 56 84 84)

Le bureau SD2E se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour les ministres et par délégation,  
l'adjointe au sous-directeur des carrières, des parcours  
et de la rémunération des personnels



Evelynne BONNAFOUS